

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, LE LUNDI 22 JANVIER 2024, À 12 H 15.**

**Sont présents :**

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste 3 : Gilles Bernatchez  
Poste 4 : Daniel Fournier  
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard  
Poste 6 : André Minville

**Et :**

La greffière adjointe : Nadia Soucy

Sont absents :

Les conseillers : Poste 1 : Mathieu Blanchette  
Poste 2 : Harold Mercier, maire suppléant

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 15.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 24-411 POURVOYANT À L'IMPOSITION DES TAXES ET DE LA TARIFICATION DES SERVICES RELIÉS AUX MATIÈRES RÉSIDUELLES, À L'EAU POTABLE ET AUX EAUX USÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024.
4. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 24-411 - RÈGLEMENT POURVOYANT À L'IMPOSITION DES TAXES ET DE LA TARIFICATION DES SERVICES RELIÉS AUX MATIÈRES RÉSIDUELLES, À L'EAU POTABLE ET AUX EAUX USÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024.
5. DEMANDE DE PROLONGATION DES TRAVAUX RELATIFS À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE YDE67944 AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE POUR LE PROJET DU PONCEAU DE LA RUE DES BOULEAUX.
6. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.
7. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR  
JEAN-PIERRE CHOUINARD  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que  
présenté.

**3. AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION D'UN  
RÈGLEMENT POURVOYANT À L'IMPOSITION DES TAXES ET  
DE LA TARIFICATION DES SERVICES RELIÉS AUX  
MATIÈRES RÉSIDUELLES, À L'EAU POTABLE ET AUX EAUX  
USÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024.**

Avis de motion est par les présentes donné par le  
conseiller, monsieur Jean-Pierre Chouinard, qu'il  
présentera lors d'une assemblée ultérieure un  
règlement pourvoyant à l'imposition des taxes et  
de la tarification des services reliés aux  
matières résiduelles, à l'eau potable et aux eaux  
usées pour l'exercice financier 2024.

**4. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 24-411 - RÈGLEMENT  
POURVOYANT À L'IMPOSITION DES TAXES ET DE LA  
TARIFICATION DES SERVICES RELIÉS AUX MATIÈRES  
RÉSIDUELLES, À L'EAU POTABLE ET AUX EAUX USÉES  
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024.**

Le projet de règlement 23-409 - RÈGLEMENT  
POURVOYANT À L'IMPOSITION DES TAXES ET DE LA  
TARIFICATION DES SERVICES RELIÉS AUX MATIÈRES  
RÉSIDUELLES, À L'EAU POTABLE ET AUX EAUX USÉES  
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 - est déposé  
auprès des membres du Conseil.

**5. RÉOLUTION 24-009 - DEMANDE DE PROLONGEMENT DES  
TRAVAUX RELATIFS À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE  
YDE67944 AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE  
POUR LE PROJET DU PONCEAU DE LA RUE DES BOULEAUX.**

CONSIDÉRANT la résolution 23-151 confirmant  
l'engagement de la Ville à faire  
réaliser les travaux admissibles  
selon les modalités d'application  
en vigueur, reconnaissant qu'en  
cas de non-respect de celles-ci,  
l'aide financière sera résiliée,  
et certifiant que le maire,  
madame Délisca Ritchie Roussy,  
et/ou la greffière adjointe,  
madame Nadia Soucy, soient et  
sont dûment autorisées à signer  
tout document ou entente à cet  
effet avec le ministère des  
Transports.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR  
ANDRÉ MINVILLE  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

Qu'une demande de prolongement de la période  
d'exécution des travaux prévus à cette demande  
d'aide financière soit demandée jusqu'au 31  
octobre 2025.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Aucune question n'est posée.

**7. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR  
DANIEL FOURNIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à  
12 h 20.

---

Délisca Ritchie Roussy  
Maire

---

Nadia Soucy  
Greffière adjointe